TOURCOING

La « Croix » divague

La « Croix du Nord » est en train de dire les balivernes. Au sujet de la dernière séance du Conseil municipal, cette pieuse feuille écrit :

« Deux faits nouveaux ont marqué la dernière réunion du Conseil municipal : la présence d'un nombreux public et les demandes d'explications formulées avec calme par les conseillers municipaux socialistes. Ce sont là d'heureux effets de l'application boiteuse encore de la R. P. »

La « Croix » oublie que partout où une minorité existe, le fait qu'elle signale se produit. A Roubaix, quand les socialistes étaient la minorité, ils faisaient ce que font aujourd'hui à Tourcoing leurs collègues, et le public assistait nombreux aux réunions. Aujourd'hui, les socialistes sont seuls au Conseil municipal de Roubaix, on ne demande plus des explications, on vote, et le public est très restreint. A la dernière séance, il y avait à peine une dizaine d'auditeurs.

Si demain les socialistes étaient seuls à la mairie de Tourcoing, ce qui se passait avant leur entrée à la maison commune se reproduirait. Ce que la « Croix » appelle un fait nouveau est un fait qui existe ou n'existe pas, selon les circonstances.

Quant à prêter à M. Dron les idées que veut bien lui donner le journal clérical, il faut avoir un colossal toupet. La « Croix » le sait bien d'ailleurs.

La fin de l'entrefilet de la sainte gazette est à citer :

« Demain, par l'application plus parfaite de la R. P., Tourcoing sera rendu aux Tourquennois et la domination d'un homme et d'une secte aura cessé. »

En voilà du pathos !

A moins qu'une loi l'impose, la R. P. municipale n'existera pas à Tourcoing. Les électeurs ont trop le souvenir de la domination cléricale pour accorder leurs suffrages à ceux qui rêvent de la rétablir.

Quant à la domination d'un homme et d'une secte dont parle la « Croix », rions un peu.

Cet homme a détruit la domination qui pesait sur la classe ouvrière et cette secte a fait de la ville de Tourcoing ce qu'elle est aujourd'hui : une ville prospère, digne de l'admiration de tous, une ville de liberté.

Ce que n'avaient pas fait dans le passé les amis de la « Croix ».

Vive cet homme et vive cette secte !

La Fête des Morts

Le temps n'a pas été favorable. Peu importe, les Tourquennois ont montré qu'ils avaient au cœur le culte du souvenir. Toute la journée on rencontrait des personnes dans les rues conduisant au cimetière et les cars qui vont dans cette direction bondés de voyageurs.

A partir de deux heures, malgré la pluie, la foule a toujours, jusqu'au soir, été très nombreuse au champ de la mort.

Les tombes, la plupart, disparaissaient sous les fleurs.

Les socialistes se sont rendus vers dix heures au cimetière. Tous les syndicats s'étaient joints à eux. M. Flament, conseiller municipal, a prononcé un discours de circonstance.

UNE ÉLECTION PRUD'HOMALE

C'est dimanche prochain, 3 novembre, qu'il sera procédé à l'élection d'un membre patron du Conseil des prud'hommes en remplacement de M. Ed. Six, décédé.

Ce sont les électeurs patrons de la 2e catégorie (peignage et filature de laines), qui sont convoqués pour ce scrutin.

M. René Lefebvre-Watine, filateur de laines, vient de poser sa candidature.

Le scrutin sera ouvert de 9 heures à midi.

EXTRADÉS

La police française a remis aux autorités belges Lelain Gustave, 34 ans, emballeur, né à Roulers, réclamé par le parquet de Bruxelles pour vol, et Tundeur Guillaume, 39 ans, débardeur, de Capelle-aux-Bois, réclamé également pour vol par le parquet de Bruxelles.

LA STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE DE LA VILLE DE TOURCOING PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1912

En septembre dernier il a été enregistré 115 naissances contre 110 dans le mois correspondant en 1911. Il y a eu 54 mariages contre 43 en 1911. Décès : 88 contre 119 en 1911.

Les causes de décès sont : rougeole, 2 ; tuberculoses diverses, 11 ; cancer, 10 ; méningite, 2 ; hémorragie, 7 ; maladie de cœur 7 ; affections de l'appareil respiratoire, 11 ; affection de l'estomac, 1 ; diarrhée, 2 ; néphrite, 3 ; débilité congénitale, 3 ; sénilité, 4 ; mort violente, 1 ; autres maladies, 12.

Maladies contagieuses. — Quatre jeunes enfants ont été admis à l'hôpital pour y être soignés de la scarlatine ; un pour la diphtérie et un dernier pour la rougeole. Un jeune homme et une femme âgée y ont également été admis pour y être soignés de la fièvre typhoïde. Toutes mesures d'isolement et de désinfection ont été prises pour éviter la contagion.

Désinfections. — Il a été procédé à la désinfection de chambres, literies, vêtements, etc..., de diverses maisons d'habitation pour les causes énumérées ci-après : fièvre typhoïde, 3 ; scarlatine, 5 ; rougeole, 1 ; diphtérie, 1 ; tuberculoses diverses, 4 ; et trois dernières pour autres maladies sur la demande des docteurs traitants. En outre les locaux d'une crèche ont été désinfectés à la suite d'une épidémie de rougeole. Toutes mesures ont été prises pour enrayer ces épidémies.

Permis de construire. — 21 demandes d'autorisations de construire, formant un ensemble de 17 maisons destinées à l'habitation, trois immeubles à usage de magasins ou agrandissements d'usine ; le reste consistant en surélévation, aménagements intérieurs, transformations diverses, etc..., ont été déposées au Bureau d'Hygiène.

17 permis de construire ont été délivrés immédiatement, les 4 autres n'ont pu l'être qu'après rectifications et additions aux plans déposés, à l'effet de les mettre en concordance avec le règlement sanitaire et la loi du 15 février 1902 (hauteur des pièces destinées à l'habitation de jour et de nuit ; cube d'air, fosses d'aisances, citernes et puits à distance réglementaire ; engagement de prendre les eaux potables, etc...).

Quatre propriétaires de maisons en construction dans des rues non alimentées en eau potable ont été invités, conformément au règlement à faire cimenter les parois intérieures de leurs puits, de façon à éviter des infiltrations éventuelles qui pourraient en contaminer l'eau.

A la suite de contraventions relevées par le service, le Tribunal de simple police a condamné un propriétaire et un entrepreneur à l'amende pour avoir construit des chambres n'ayant pas le cube d'air et la hauteur réglementaires, contrairement aux plans déposés et approuvés. Un délai de un mois leur a été accordé pour remanier les travaux.

Analyses. — Le Laboratoire municipal a procédé à l'analyse chimique et bactériologique de 18 échantillons d'eau prélevés par les soins du Bureau d'Hygiène, à la suite de plainte de locataires et sur la propre initiative du service, notamment à la suite de plusieurs cas de fièvre typhoïde.

Deux échantillons seulement ont été reconnus propres à la consommation ; pour les autres, des arrêtés ont été notifiés aux propriétaires intéressés, leur enjoignant d'avoir à faire combler leurs puits jusqu'au niveau du sol et à faire installer l'eau potable de la canalisation publique dans leurs propriétés dans des délais variant de 15 jours à un mois. Seize puits alimentant un ensemble de 102 maisons ont donc été condamnés à titre définitif.

D'autre part, un puits dont le débit était insuffisant pour alimenter quatre maisons tributaires dudit puits (plusieurs mois par an les locataires se trouvaient sans eau) le propriétaire a été invité à combler ce puits et à installer l'eau potable ; il s'est exécuté sans délai.

Salubrité des immeubles. — Vingt-six enquêtes ont été instruites dont huit à la suite de plaintes émanant de diverses personnes habitant la ville, les autres sur l'initiative du Bureau d'Hygiène, pour les causes ci-après désignées : insalubrité générale de maisons d'habitation, eau impropre aux usages alimentaires, écoulement défectueux d'eaux ménagères, (puisards absorbants), cabinets et fosses d'aisances en mauvais état, puits à découvert, cheminées à hauteur non réglementaire, dépôt de détritus sur des terrains non clôturés bordant la voie publique, etc...

La plupart des propriétaires intéressés ont donné satisfaction sans délai sur simple invitation du Bureau d'Hygiène, pour les autres, des arrêtés leur ont été notifiés d'avoir à exécuter divers travaux dans des délais variant de 15 jours à un mois.

La Commission sanitaire de la 4e circonscription ayant été saisie d'un rapport du Maire concernant l'état général d'insalubrité d'un groupe de 11 maisons, s'étant rendue sur place, a procédé à l'examen des lieux en présence du propriétaire. Il a été décidé que cet immeuble pourrait continuer à être habité, sous réserve que le propriétaire y ferait exécuter les travaux d'assainissement ci-après :

1° Fournir de l'eau potable ;

2° Construire de nouveaux cabinets d'aisances avec fosses établies selon les prescriptions du règlement sanitaire (les anciennes fosses étaient constituées par de simples tonneaux enfoncés dans le sol) ;

3° Réparer soigneusement le pavage du rez-de-chaussée et remplacer celui existant dans les salles où il est le plus défectueux ;

4° Régulariser et cimenter le caniveau des eaux ménagères, établissement d'un caverdoir avec siphon ;

5° Augmenter l'éclairage des chambres en donnant aux fenêtres à tabatière les dimensions suivantes : hauteur de 0 m. 90 à un mètre, largeur de 0 m. 75 à 0 m. 80.

Un délai de deux mois a été accordé pour l'exécution des travaux.

D'autre part, un propriétaire ayant fait construire des cuisines ainsi que des chambres au second étage, à hauteur non réglementaire, contrairement aux plans déposés et approuvés, dans un immeuble comprenant deux maisons, un arrêté lui a été notifié d'avoir :

1° A supprimer les pièces du rez-de-chaussée ou à les faire rehausser à une hauteur minima de 3 mètres.

2° A rehausser à une hauteur de 2 m. 80 le plafond des chambres du 2e étage.

Cette affaire soumise à l'examen de la Commission sanitaire, celle-ci a fait siennes les conclusions du rapport du Maire et a décidé que les travaux seraient exécutés dans un délai de un mois ; passé ce délai, si satisfaction n'est pas donnée, l'immeuble sera interdit à titre d'habitation.

Etablissements classés. — Un marchand de chiffons, ne s'étant pas conformé aux prescriptions de son arrêté d'autorisation, un nouvel arrêté lui a été notifié d'avoir à se conformer strictement aux prescriptions réglementaires dans un délai de 2 mois. Faute d'obtempérer dans le délai imparti un procès-verbal sera dressé à la charge de l'intéressé et des poursuites seront exercées conformément à la loi.

AUTOUR DE LILLE

ARMENTIÈRES

Le téléphone. — La Chambre de Commerce d'Armentières informe les industriels et les commerçants que les services téléphoniques et télégraphiques du Bureau d'Armentières continueront à fonctionner pendant l'hiver à partir de 7 heures du matin, les jours ouvrables seulement.

COMPAREZ
L'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants
AVEC TOUS LES APÉRITIFS
connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER C'EST L'ADOPTER
Demander « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille
no. 128

NORD

HAZEBROUCK

Acte de courage. — M. Jean Delandl, demeurant rue d'Aire, passait rue de l'Eglise, lorsqu'il vit deux chevaux emballés, attelés à une voiture appartenant à M. Bouchequel, marchand de nouveautés. Il n'hésita pas à se jeter à leur tête, et réussit à les arrêter, après avoir été traîné sur un parcours de plus de cent mètres.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

BILLY-MONTIGNY

Abus de confiance. — M. Lequedin, cabaretier, rue de la Gare, loue des garnis. Dans l'un logeait Mme Thérèse Rousseau, dans l'autre habitait le ménage Rousseau-Sockervey. Les locataires entretinrent de bonnes relations ; il en aurait peut-être toujours été ainsi si Omer Rousseau et Marie Sockervey n'étaient partis en emportant des effets d'habillement appartenant à leur confiante voisine. Cette dernière a manifesté son mécontentement aux gendarmes qui recherchent les faux amis.

Manifestation en musique. — Billy-Montigny et Fouquières-lez-Lens organisent pour dimanche 3 novembre, une manifestation avec le concours de la Fanfare Municipale de Billy-Montigny et des Bigophones.

MM. Roy, président de la Fédération des Unions Commerciales du Pas-de-Calais ; Moply, secrétaire général ; Gerber, avocat, prendront la parole à Fouquières et à Billy-Montigny. Ils arriveront, dans cette dernière localité, vers 2 heures et demie, où les sociétés musicales les attendront pour les conduire directement à Fouquières-lez-Lens.

FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

Vol de lapins. — Des malfaiteurs ont, la nuit, volé 4 lapins et 5 poules chez Mme Lebrun-Danhuez, épicière, et 2 lapins chez M. Georges Dave, cité de la Soudez.

SALLAUMINES

Une querelle à la fosse. — Au sujet du travail, trois lampistes se querellèrent. Plus tard, à la sortie de la fosse, leur travail terminé, une rixe mit aux prises, d'une part, Maria Barbot, 18 ans, et Flore, 17 ans ; d'autre part, Rémis Laberme, 16 ans. Toutes ces batailleuses font l'objet d'un procès-verbal.

PAYABLE EN PLUSIEURS FOIS
AUX EMPLOYÉS RÉUNIS
Pardessus — Costumes — Robes, etc.
23, Rue Nicolas-Leblanc, LILLE
no. 450

BIBLIOGRAPHIE

UN GRAND JOURNAL CONSACRÉ AUX SPORTS DU NORD

Le 9 novembre prochain paraîtra à Lille, sous les auspices du « Nord Illustré », un grand journal de sports : **La Vie Sportive du Nord et du Pas-de-Calais**, sur douze pages illustrées, tous les samedis.

MM. Emile Lanie et André Fage, qui le dirigeront, y apporteront la ligne de conduite avec laquelle ils ont conduit le « Nord Illustré » au succès.

Des articles de fond signés des personnalités sportives les plus notoires et de la plupart des dirigeants de tous les sports du Nord, des enquêtes, des « médaillons » sportifs, des anecdotes et échos amusants et « rosses », qui piqueront sans blesser, des informations inédites et soignées, ainsi que des photographies d'actualité, des portraits, des caricatures, le tout dans une forme tout à fait originale et neuve, en feront le journal clair, vivant et complet par excellence.

« La vie Sportive », tout en étant illustrée avec soin et d'une typographie parfaite, sera à la portée de toutes les bourses : 10 centimes le numéro, 5 francs par an.

Elle sera donc rapidement le journal idéal de tous les sportsmen de chez nous. Dès maintenant, ceux-ci sont invités à se mettre en relations avec elle.

Les bureaux de « La Vie Sportive » et du « Nord Illustré » sont situés 1, place du Théâtre, Lille. (Téléphone 11.79).

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Charles Vignon, rue Monge, 2 — Georges Gilbert, rue des Etaques, 66 — Emile Verdier, rue Bolivar — Madeleine Simon, rue d'Arras, 41 — Raymonde Stricane, rue Sainte-Catherine — Maurice Danel, avenue Butin, 8 — Raymond Delerive, rue du Four-à-Chaux, 71 — Jeanne Coucke, place Sébastopol, 14.

Décès. — Arthur Tonneau, 3 mois, rue de Bailleul, 5 — Pierre Leclercq, 72 ans 4 mois, célibataire, rue Lamarck, 10 — Julie Gadeyne, 62 ans 7 mois, épouse de Julien Ossieur, rue d'Esquermes, 94 — Juliette Dubois, 71 ans 3 mois, veuve de Gerson Lévy, boulevard des Ecoles, 24 — Paul Cles, 7 ans 5 mois, rue de la Louvière, 18 — Albert Caulé, 41 ans 9 mois, époux de Julie Mesurolle, rue de la Tranquillité, 12 — Désiré Beaucamps, 35 ans 7 mois, époux d'Hélène Dhalluin, rue des Postes, 231 — Germaine Vasseur, 10 ans 2 mois, rue Malesherbes, 21.

ROUBAIX

Naissance. — Anna Ferdinande, rue d'Anlong, 31.

Publications de mariages. — Entre : Arthur Verhaeghem, serrurier, rue de Lens, 45 et Germaine Leprêtre, confectionneuse, Tourcoing — Noël Helm, caoutchoutier, rue Rosa-Bonheur, 6 et Augustine Delattre, soigneuse, Lys — Georges Henneton, cordonnier, rue Lannée, 18 et Marie Catteau, doubleuse, Tourcoing — Séraphin Marlhe, magasinier, rue de Bouvines, c. Fontier, 47 et Julie Ménard, confectionneuse, Croix — Louis Ballois, domestique, Wattrelos et Odile Beslonlaine, lisserande, rue du Caire, c. Lernould, 9 — Théodule Vanmeenen, peigneur, Wattrelos et Clémentine Van Hoeylandt, bambrocheuse, rue d'Alger, c. Desjardins, 3 — Julien Vandrisse, tourneur, rue Turgot, imp. du Gaz, 1 et Germaine Cobbaut, ménagère, même adresse — Charles Vallaeys, tapissier, rue Pierre-de-Roubaix, cité Filpo, 27 et Henriette Caby, retordeuse, Grande-Rue, c. Holbecq, 5 — Henri Badar, peigneur, rue Bernard, c. Spriet, 19 et Lucie De Meulenaere, peigneuse, rue Fourcroy, c. Walleau, 8 — Victor Tiberghien, apprêteur, rue Rouget-de-l'Isle, 2 et Alphonsine Bourlet, trieuse de laine, rue d'Anzin, 6 — Joseph Blondeel, lisserand, rue des Vélocipèdes, c. Faidherbe, 8 et Julie Dupont, éplucheuse, rue de la Limite, c. D'Halluin, 4 — François Winants, ébéniste, rue Dampierre, 50 et Fernande Lepers, éplucheuse, rue Dampierre, 38 — Frédéric Deplanque, employé aux Tramways, rue Franklin, 111 et Marguerite Vandoorsselaere, dévideuse, rue de la Balance, 102 — Fernand Derome, apprêteur, Tourcoing et Elise Messinen, lingère, rue Voltaire, c. Wille, 5 — Maurice Dupire, sans profession, rue du Trichon, 80 et Suzanne Carissimo, sans profession, boulevard d'Armentières, 98 — Charles Dubrulle, typographe, rue de la Longue-Chemise, 9 et Julie Platteau, repasseuse, rue de la Longue-Chemise, 1 — César Ghelduf, employé de commerce, rue Voltaire, c. Montaigne, 6 et Hortense Basson, couturière, rue Turgot, 55 — Louis Pruvost, employé de commerce, rue de Tournai, 33 et Clémence Willems, visiteuse, rue de Mouvaux, 81 — Léon Vandenberghe, apprêteur, rue Philippeville, 7 et Germaine Playe, bobineuse, rue Philippeville, c. Penant, 5 — Jules Vigel, employé de chemin de fer, Tourcoing et Berthe Vangermez, stoppeuse, rue de Lannoy, 47 — Auguste De Prince, carrossier, rue de l'Alma, 201 et Germaine Coudelier, soigneuse, rue d'Alger, 81 — Adrien Bourgois, trieur de laines, rue de la Vigne, carrière Lamotte, 6 et Aline Deroltennes, couturière, Wattrelos — Louis Tiberghien, peintre, rue Drouot, 52 et Joséphine Bendlauw, épicière, rue du Gros-Saule, 10 — Charles Meese, lisserand, rue Saint-Joseph, 4 et Gabrielle Meuldagle, soigneuse, rue Saint-Joseph, 6 — Raymond Foreaux, mouleur, rue du Fontenoy, c. Filpo, 10 et Mathilde Malengreaux, bobineuse, même adresse — Henri Vanmuen, carrossier, rue Voltaire, 2 et Anna Delbar, soigneuse, rue Jacquard, 76 — Fernand Ancaut, sans profession, rue du Tilleul, 301 et Cécile Pontacele, journalière, rue Copernic, 7 — Georges Antoine, cocher, rue d'Italy, 67 et Mathilde Alexandre, chocolatière, rue Latine, 27 — Fidèle Roussel, peigneur, rue de Lannoy, 455 et Lucie Demay, piqûrière, rue de Lannoy, 175 — Georges Wullems, voyageur de commerce, rue des Fossés, 18 et Marthe Couteau, sans profession, rue de Lannoy, 97 — Julien Dennequin, employé de commerce, rue Watt, 23 et Maria Duhamel, piqûrière, rue du Gros-Saule, 14 — Oscar Dejeu, peigneur, place de l'Abattoir, 17 et Flore Senden, soigneuse, rue Larochefoucault, 17 — Georges Martinage, magasinier, rue Lacroix, c. Jacquard, 13 et Blanche Tiberghien, employée, boulevard de Strasbourg, 102 — Henri Beccart, gazier, Pecq (B.) et Rosalie Bambeeck, bambrocheuse, rue Rossini, c. Lefrançois, 3 — Edouard Vanderplancke, charron, rue Bayart, 18 et Olive Depoortère, soigneuse, place du Progrès, 29 — Gaston Spriel, apprêteur, rue de Bouvines, c. Fontier, 58 et Irma Gyvé, bobineuse, rue de Denain, 44 — Omer Maes, emballeur, Wattrelos et Marie Fontenay, soigneuse, rue des Fossés, 94 — Théodore Carlier, journalier, Tourcoing et Jeanne Dewinne, soigneuse, rue d'Alger, c. Briel, 13.

Décès. — Polydore Vanstraesselle, 44 ans, cordonnier, rue du Pile, c. Bonte, 7 — Philomène Lesruesses, 55 ans, ménagère, rue de la Redoute, 95 — Louis Dillies, 11 ans, serrurier, rue de l'Alma, 135 — Victor Lorthiois, 59 ans, lisserand, rue de Lannoy, fort Despretz, 54 — François Dupont, 58 ans, journalier, rue de la Barbe-d'Or, 13.

TOURCOING

Naissances. — Denise Vlamynck, rue de Roncq, 154 — Fernande Demeyère, rue des Champs, 7 — Vanluggene Henri, rue Racine, 76.

Décès. — Marthe Panchau, 43 ans, sans profession, rue des Phalempins, 24 — Jules Vienne, 51 ans, industriel, rue Chanzy, 43 — Jeanne Avet, 27 ans, bobineuse, rue du Moulin-Fagot, 100 — Henri Werbrouck, 1 mois, rue du Virolois, 127.

BULLETIN THEATRAL

Musical et Orphéonique

LA JUIVE

Il y avait foule à « La Juive ». Depuis la réouverture, ce fut la plus belle chambrée. Malgré tant de conventions surannées, des coupes uniformes, une orchestration banale et pauvre, ces vieux opéras à cavatines, gardent la faveur du public. Halévy fait plus de recettes que Saint-Saëns et Reyer. C'est attristant, mais indéniable.

D'ailleurs, la représentation fut bonne. La partition avait été répétée. L'orchestre a bien nuancé et Julien Dupuis a pu montrer quelle intelligence il a de ce répertoire. La mise en scène était bien réglée. Les évolutions furent ordonnées. Les chœurs chantèrent sans confusion. La distribution était bien faite. Ainsi M. Noël Bass a chanté Ruggiero et nous lui en avons su gré. C'est que trop souvent, on gâte les représentations de gala, par une interprétation insuffisante des rôles de second plan.

Mme Fournier a été aussi dramatique qu'il convenait. Elle a bien chanté le monologue du II. Mais la voix, fatiguée, fut inégale. Si cette artiste doit reparaître sur notre scène, où nous reconnaissons bien volontiers, qu'elle fait honorable figure, nous lui conseillons de moins ralentir. Elle laissa, à plusieurs reprises, le mouvement de l'orchestre. Mme Dynn-Boumer, vêtue selon le style, fut touchante dans Eudoxie. Sa voix jeune et limpide nous fit goûter tout le détail des traits du IIe acte. Cette artiste nous donne toujours une parfaite sécurité.

M. Graniec a un organe puissant et nuancé tout ensemble. Il a fort bien interprété la prière et le monologue du IV. Il gagnerait encore à ne pas cesser le son, à ne pas vibrer sans cesse. Il abuse vraiment du trémolo. Qu'il mette l'expression dans le jeu et qu'il garde au chant son caractère, puisqu'il le peut. — On a fait fête à M. Menisse, dont la voix est, en effet, puissante, d'un grave sonore et bien timbré. C'est un beau chanteur et un acteur adroit. — M. Ancelin a soupiré avec un art infini et un charme véritable son ariette du 1er acte. Léopold est tout juste à sa mesure et il y est parfait.

Bref, ce fut une bonne soirée. M. Bourdette a été récompensé de son effort. Voilà de quoi l'encourager à persévérer.

M. D.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

UNE CRÉATION

La représentation d'*Esclarmonde* au théâtre de Tourcoing, jeudi soir, a été un succès magnifique.

Le livret d'*Esclarmonde* nous promène en pleines légendes. Les débuts de l'action se déroulent à Byzance. Le vieil empereur Phorcas est magicien ; le moment est venu pour lui d'abdiquer. Le peuple est assemblé dans la basilique, devant lui il remet à sa fille Esclarmonde le trône et le pouvoir. Esclarmonde a été initiée au secret de la magie. Elle devra, par ordre de son père, voiler ses traits jusqu'à l'âge de 20 ans et à cette époque prendre pour époux le chevalier qui sortira vainqueur d'un tournoi à Byzance.

Le cœur d'Esclarmonde a éprouvé le coup de foudre, elle vit traverser Bizance par Roland, comte de Blois, elle l'aima, elle garde l'image du comte gravée dans son cœur. Elle souffre de son absence. Sur le conseil de sa sœur Parséis, elle attire par son pouvoir magique Roland dans une île enchantée. Là elle épouse Roland, elle restera toujours voilée, elle sera pour lui l'*Adorée*, le *Bonheur*. Chaque nuit, elle le retrouvera en lui faisant jurer qu'il ne cherchera pas à voir ses traits et que jamais il ne révélera leur mystérieux hymen. Esclarmonde donne à Roland l'épée de Saint-Grégoire qui le rendra invincible.

Cléomer, roi de France, est assiégé dans Blois par les Sarrazins. Il va se rendre. Roland arrive, il défie le chef ennemi en champ clos, il est vainqueur, le roi est sauvé, la ville est délivrée. Pour le récompenser, Cléomer veut lui donner sa fille en mariage. Tenu par son amour et son secret, Roland refuse. Etonné de ce refus, l'évêque désire en savoir le motif. Roland finit par avouer son amour et son mystérieux hymen, il aime une fée. L'évêque surprend ensuite les amants et persuadé qu'il y a en tout cela du sortilège, il arrache le voile à Esclarmonde qui de ce fait perd son pouvoir magique. On va la brûler, les esprits l'emportent, elle part en reprochant à Roland son parjure.

L'empereur Phorcas apprend dans sa retraite que sa fille s'est choisie un époux et a montré ses traits avant l'époque fixée, elle a désobéi. Phorcas, par sa magie, attire Esclarmonde dans sa retraite. Il lui reproche sa désobéissance et lui déclare qu'elle doit choisir, renoncer à l'amour ou de voir Roland périr sous ses yeux.

Esclarmonde sauve celui qu'elle aime, elle renonce à l'amour de Roland, elle repousse son amant.

Brisé de douleur, Roland désire la mort. Il croit la trouver dans le tournoi qui se livre à Byzance et dont le vainqueur deviendra le mari d'Esclarmonde. Ce n'est pas la mort que trouve Roland, mais la victoire. Il pourra donc désormais lier son sort à celle dont il ignorait le nom et qui fut pour lui l'*Adorée*, le *Bonheur*.

Ce rapide aperçu de l'émouvant et très intéressant opéra de Massenet nous donne une idée de l'audace que doit avoir pour le monter un directeur d'un théâtre de province et de la difficulté de la réussite. Cette audace, M. Sandara l'a eue, et la fortune lui a souri, la difficulté a été surmontée, la réussite a été complète.

Les décors bien appropriés, les costumes riches et pleins de fraîcheur, les différents tableaux tels que l'apparition de Roland, l'île enchantée, la forêt des Ardennes superbement réussis.

Quant à l'interprétation, elle a été remarquable. Elle était on ne peut plus difficile cependant ! A part quelques défaillances qui disparaîtront à la prochaine interprétation, tous les rôles ont été tenus avec beaucoup de brio.

Programme des Spectacles

AU GRAND-THEATRE

Ce soir samedi à 6 heures et demie, représentation populaire de « Cartouche » avec le concours de M. Vitry, de l'Apollo, la spectacle commencera par « Marie-Jeanne », drame en 5 actes.

Dimanche, soirée de famille avec « Mignon », opéra-comique de Ambroise Thomas. Le spectacle commencera par « La Voleuse d'Enfants », drame en 5 actes.

Lundi, représentation populaire, dernière de l'immense succès « Trois Amoureuses ». Le spectacle commencera par « Les Crochets du Père Martin », drame en trois actes.

Mardi, soirée de grand gala avec le concours de Mlle Alice Raveau, de l'Opéra-Comique et de l'Opéra, « Carmen », opéra-comique en 4 actes dans lequel Mlle Alice Raveau incarnera l'héroïne de Bizet. Ajoutons que Mlle Raveau ne donnera qu'une seule représentation.

Très prochainement : « Le Sang Français », drame patriotique à grand spectacle de MM. L. Lambert et Fernand Meney.

AU KURSAAL

Aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie, dernière représentation du « Châlet », opéra-comique en un acte. Le spectacle commencera par « Le Contrôleur des Wagons-Lits ».

Dimanche, en matinée, à 3 heures, « Le Secret de Polichinelle », comédie en 3 actes. En soirée, à 8 heures et demie, dernière représentation du succès sans précédent : « Trois Amoureuses », opérette en 3 actes de Franz Lehar, avec M. Vitry dans le personnage de Hans Ziffer.

Comme nous l'avons annoncé, nous aurons jeudi en soirée à 8 heures et demie, une conférence organisée par M. Richepin, de l'Académie Française, à l'issue de laquelle nos comédiens interpréteront « Le Flibustier », l'un des chefs-d'œuvre du maître, avec une distribution de tout premier ordre.

L'éminent académicien, dont le souvenir de la dernière conférence à Lille nous est resté si profondément gravé, parlera sur la Mer. Quelle joie donc ce sera d'aller entendre notre grand et cher poète, l'orateur à la voix chaude et vibrante, l'ambassadeur de la parole française que Paris baptisa le Roi des Conférenciers.

Nous nous devons à nous-mêmes d'aller tous vers le maître, nous et nos familles, entendre Jean Richepin, de l'Académie Française, poète, auteur, romancier, orateur et apôtre de la langue Française.

Pour passer très prochainement : « La

Feuilleton du 2 novembre — 46

Du Sang dans les Ténèbres

par Daniel LESUEUR

— Eh bien, vous aviez un but, une idée ? Vous saviez pourquoi vous deviez vous y rencontrer avec vos amis ?

— Je n'ai qu'une amie.

— Qui cela ?

— Tatiane Kachintzeff.

— C'est entendu. Alors, qu'est-ce que vous alliez faire, avec Tatiane Kachintzeff, dans la carrière de sable de la Petite-Berrerie ?

— J'y allais parce qu'elle y allait. Ce qu'on y ferait, cela m'était bien égal. Elle m'avait dit : « Viens. » D'ailleurs, la route est longue, de la station du chemin de fer jusque-là. Elle n'avait pas dîné. Je pensais que j'arriverais à la faire un peu manger en marchant. J'avais pris quelque chose qu'elle aimait : du pain avec des figues sèches.

Il y eut un petit mouvement dans l'auditoire. Quelle attention en ce moment ! quel silence !

La Risslaya se tourna, étonnée de ne plus entendre rire. On vit maintenant que, hors de sa misère, elle aurait été belle. Une douceur veloutée fondait le scintillement de ses yeux. Sa bouche fléchissait de tendresse quand elle nommait Tatiane, sa voix même changeait.

L'étudiante évitait de la regarder, baissait la tête, avec un effort de rigidité. Mais ceux qui l'observaient virent trembler sa lèvre.

Le président. — Enfin, elle vous parlait, elle vous exprimait sa démarche.

Katerine Risslaya. — Elle se taisait.

Le président. — Et elle vous entraînait ainsi au danger, sans motif ?

Katerine. — Au danger !... Quand nous avons rencontré le vieux Michel, vous savez bien « le martyr », et qu'il nous a dit : « Ne montez pas dans le bois, Toulénine trahit, vous êtes perdues !... »

Le président. — Michel Gorlianoff vous a dit cela ?

Katerine. — Oui.

Le président. — A quel moment ?

Katerine. — Comme nous nous engagions dans le sentier qui monte à la carrière de sable.

Le président. — Que fit mademoiselle Kachintzeff ?

Katerine. — Elle ne l'a pas cru. Elle l'a traité comme si lui-même était le traître. Mais elle s'est tournée vers moi, et elle m'a dit : « Si tu crains quelque chose, si tu as peur le moins du monde, ne me suis pas ».

Le président. — Et vous ?

Katerine. — Je l'ai suivie.

Un frémissement, une houle légère d'émotion. La Risslaya ne faisait plus rire. Un avocat se pencha vers son voisin :

— Elle a bien dit ça, cette gitane. Regardez... Elle est presque belle...

Le président reprenait :

— Croyiez-vous au danger ?

— Il y en a toujours dans des histoires comme ça.

— Et vous n'alliez là, de gaieté de cœur, que par amitié ? Mais vous aviez assisté à des réunions, vous aviez entendu parler ceux qui vous associaient à leurs tristes machinations. Qu'est-ce qu'ils voulaient, eux ?

— Non... mais vous ne pensez pas que je vais vous le dire !...

Ici, l'on rit un peu. Puis, aussitôt, un silence plus absolu, car le président posait la question :

— Pourquoi êtes-vous ainsi dévouée à Tatiane Kachintzeff ?

— Parce qu'elle m'a sauvée... oui, elle m'a sauvé la vie. Mais elle a fait plus...

La pauvre fille hésita, cherchant des mots. Quelque chose illuminait son visage ravagé, gonflait son cœur. Elle voulait parler. Mais dans l'impuissance d'exprimer tout ce qui resplendissait en elle, ses lèvres se fermèrent, et des pleurs ruisselèrent de ses yeux sauvages.

— Parlez, insista le président, qui s'adoucit.

Tatiane baissait maintenant la tête à ce point que, derrière la balustrade de bois, on ne distinguait plus que sa main, sur laquelle son front s'appuyait.

— Eh bien, voilà... proféra sourdement Katerine... J'étais arrivée à Paris pour suivre quelqu'un, qui m'avait prise dans un café chantant à Odessa... Mais il m'a quittée... Ce que je suis devenue...

Sa voix sombra. Un frémissement visible agita ses épaules.

— Une nuit, du côté de Montrouge, j'allais être assommée par un bandit qui prétendait avoir des droits sur moi, des droits comme on n'en a pas sur une bête qu'on a achetée, — non, mais comme le chasseur s'en adjuge sur le gibier qu'il traque... A mes cris, deux passants accoururent... Tatiane et son fiancé, Pierre Marowsky... Une bande d'assassins leur tomba dessus. Ils se battirent, là... dans ce faubourg de Paris... Une bataille corps à corps, sanglante, telle que je n'en vis jamais de pire, dans les nuits de là-bas, le long des sentiers de la steppe, où les loups attendent qu'il en reste un par terre quand la caravane s'en ira. Ils m'ont conquise, ils m'ont emportée. Tatiane marquait le chemin avec du sang, car elle avait reçu un coup de couteau. Depuis, elle m'a gardée, elle m'a nourrie, elle qui n'a pas sa suffisance. Mais elle a fait mieux... Cette jeune fille si pure ! — Ah ! on ne comprend pas cela ici, qu'elle vive librement comme un garçon, et qu'elle aime, et soit aimée... et qu'elle reste pourtant comme une petite vierge dans la chambre de sa mère... — Cette savante... qui a des brevets et des diplômes... Elle m'a traitée dès la première minute comme si j'étais son égale, sa sœur...

La Risslaya, ayant prononcé ce mot, crut avoir tout dit. Mais aucune question du président ne suivit immédiatement. Le silence de la vaste salle, où planait quelque chose d'indéfinissable écoutait encore. Elle ajouta donc, et ce fut très simple :

— Voilà pourquoi je n'existe plus que pour servir Tatiane Kachintzeff.

Il y eut des applaudissements, que contint mal les abjurgations de l'huissier audiencier.

Le président devenait soucieux. L'interrogatoire de Katerine terminait celui des accusés présents.

Pierre Marowsky, de même que sa fiancée, se renfermait dans un mutisme presque absolu.

Quant au Vercingétorix visionnaire, qu'on appelait Vladimir, sans que jamais nul ne lui eût connu un nom de famille, il se lança dans des divagations humanitaires, plus invraisemblablement chimériques que toutes les élucubrations de ce genre. Il fallut y couper court.

Maintenant s'évoquaient les accusés qui ne pouvaient pas répondre. L'un en fuite... ce Toulénine, dont le rôle apparaissait si obscur. Et l'autre... celui dont le corps avait été déchiqueté par la bombe, le soir d'orage, le soir sinistre, dans les carrières de la Petite-Barrerie...

Celui-là, Michel Gorlianoff, « le martyr », qui saurait jamais de quelle façon exacte il reçut la mort ?...

Lui qui, si près du rendez vous, prévenait Tatiane d'une trahison probable de Toulénine... Voulut-il supprimer le faux frère, délivrer ses amis de ce péril vivant ? Fût-ce lui qui détermina l'éclatement de l'engin, sacrifiant sa vie au salut commun ? Fût-ce Toulénine, deviné par lui, qui le foudroya en échappant ? Car, de fait, il n'y perdit que deux doigts. Nul ne pouvait le dire. Pas même les complices de ces hommes, puisque, à la minute tragique les quatre autres se tenaient à distance, attendant la déflagration, et pensant voir s'éparpiller et couler que du sable, — non du sang.

Le long interrogatoire des inculpés laissait donc le mystère intact. Même il en épaississait les ombres.

Y verrait-on plus clair à la seconde audience, qui comportait l'audition des témoins ?

Le principal d'entre eux, le prince Boris Omiroff, ne vint pas. L'accusation l'avait cité, en sachant fort bien qu'on n'amènerait pas facilement à la barre ce magnifique étranger. D'ailleurs, il n'avait rien à dire, prétendait ignorer tout de la tentative d'assassinat dirigée contre lui.

Cependant jusqu'à la dernière minute, le public espéra voir et entendre ce personnage, un de ceux dont les moindres gestes surexcitent la curiosité parisienne.

Sa réputation de beau Slave, de duelliste intrépide et heureux, de viveur aux fastueuses traditions, de prodigue aux revenus inépuisables, sa désinvolture à porter dédaigneusement sur sa seule tête les haines politiques accumulées par toute sa race, et même les légendes inspirées par son orgueil brutal, faisaient de lui un des acteurs en vedette sur les tréteaux du monde.

Ce fut un déboire lorsque le président de la Cour d'assises lut l'attestation des médecins, certifiant qu'une complication, survenue durant la convalescence d'une grave blessure reçue en duel, empêchait le prince d'apporter un témoignage oral.

Une certaine compensation s'offrit aussitôt à cet auditoire, dont les visages se tendaient d'une avidité féroce, dont les narines humaient l'odeur du scandale et du crime comme elles auraient humé, dans la baraque de Bidel, la puanteur des fauves. Ici dans ce prétoire, entre les majestueuses architectures, en face de la plus haute justice élaborée par la conscience humaine, aussi bien que dans l'infecte enceinte de toile, aux banquettes de bois blanc, devant les cages suintantes d'ordure, ces hommes raffinés, ces femmes élégantes, guettaient le moment, la minute où l'un de leurs semblables serait bravé, moralement ou matériellement. Les os craqueraient, les chairs saigneraient, ou bien, sur le déchirement des cœurs, les faces pâliraient, frissonnantes... C'était cela qu'il fallait voir.

A défaut du témoin sensationnel Boris Omiroff, on vit s'avancer à la barre quelqu'un qui ne manqua pas d'intéresser.

C'était lord Frédéric Hawkesbury.

Dans la galerie des figures bien parisiennes ce seigneur anglais tenait une place qui depuis son duel avec Omiroff, le rapprochait de celui-ci.

En effet, la blessure qui retenait le prince loin du prétoire, c'était Hawkesbury qui l'avait infligée à l'invincible bretteur.